

100 ANS D'AGRICULTURE EN OCCITANIE 1924-2024

1992

CRÉATION D'IRQUALIM

L'IRQUALIM, une association loi 1901, créée à l'initiative de la profession agricole et agroalimentaire et de la Chambre d'Agriculture, a pour mission principale d'encourager l'ensemble des acteurs à valoriser les Mières grâce aux Signes d'Identification de Qualité et d'Origine (SIQO). Cette démarche, soutenue par la région Occitanie, vise à promouvoir une agriculture durable, pérenne et rentable, contribuant ainsi à renforcer l'économie rurale de la région.

2003

CRÉATION DU COMITÉ RQD - RECONVERSION QUALITATIVE DIFFÉRÉE

Ce comité a été créé par la profession agricole pour les viticulteurs. Un dispositif unique en France ayant pour objectif d'accompagner les viticulteurs du Languedoc-Roussillon dans leur restructuration, d'obtenir des aides pour arracher, planter, irriguer ou planifier. Il permet de structurer la filière viticole et de l'adapter au marché. Grâce au développement de plans collectifs, le comité RQD assure également le suivi administratif donnant accès à des aides financières répondant à leurs besoins d'investissement dans leur restructuration. En 20 ans, ce sont 50 000 hectares qui ont été restructurés.

2016

NAISSANCE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE D'OCCITANIE

Adoptée en 2015, la réforme territoriale a réduit de 22 à 13 le nombre de régions métropolitaines. Ce nouveau découpage a participé à la fusion des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées qui a donné naissance à la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée. Les chambres d'agriculture ont aussi été restructurées; la chambre d'agriculture Languedoc-Roussillon et la chambre d'agriculture Midi-Pyrénées ont fusionné pour donner naissance à la **Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie**. Depuis 2016, la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie défend les intérêts de 13 départements, sous la présidence de Denis Carretier, premier président de la CRAO.



Semons l'avenir en Occitanie !

1925

AOP ROQUEFORT

Premier fromage français à obtenir une appellation, ce fromage emblématique au lait cru entier de brebis garantit terroir et tradition. Également moderne et actuel, le « Roi des fromages » fait briller l'Aveyron et la France jusqu'à l'international.



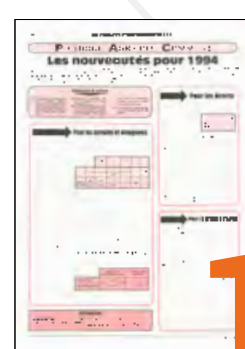
1973

PLAN DE RÉNOVATION DE LA VITICULTURE MÉRIDIONALE

Jacques Chirac alors ministre de l'Agriculture, présente le 8 février 1973 aux viticulteurs du Languedoc-Roussillon son « plan de rénovation de la viticulture méridionale » élaboré avec la Chambre d'agriculture. Une mesure qui va impulser le **renouveau qualitatif des vins de la région**, avant la naissance quelques années après, des vins de Pays d'Oc et de la Reconversion Qualitative Différée.



ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS



La grande réforme de la PAC institue le paiement d'aides compensatrices directement aux agriculteurs. Des montants individuels qui doivent être sollicités chaque printemps par les chefs d'exploitation, et calculés en fonction des surfaces agricoles et des types de production. Pour aider tous les exploitants à en bénéficier et sécuriser la démarche, la Chambre d'agriculture lance une vaste opération d'appui individuel au remplissage des dossiers. Elle mobilise tous ses conseillers et plus tard des opérateurs en informatique afin d'accompagner plus de 3 000 agriculteurs.

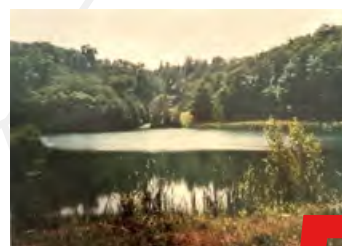
1994

UN JOURNAL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE LA PROMOTION

La Volonté Paysanne du Gers, revue agricole incontournable dans le monde agricole gersois, est un journal spécialisé de la presse agricole et rurale. Il est imprimé à hauteur de 8 500 exemplaires. Le journal s'affirme au fil du temps et devient un vrai rendez-vous entre la Chambre d'agriculture du Gers et son lectorat de proximité. En 2021, le journal fait peau neuve dans son apparence pour la 9^e fois en proposant une maquette rénovée mais avec un contenu toujours irremplaçable par sa proximité avec le monde agricole gersois.



1949



1975

MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE RETENUES COLLINAIRES POUR L'IRRIGATION

Dans les années 1975, la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne a contribué à la mise en place d'une structure pour accompagner les agriculteurs souhaitant réaliser des retenues collinaires pour irriguer leurs exploitations afin de sécuriser leurs productions. Ce vaste projet a donné lieu à la création de 92 retenues d'eau sur le département entre 1975 et 1988.



1998

Le projet est né de la volonté des organisations institutionnelles et des agriculteurs du département de créer un outil permettant aux éleveurs de valoriser leurs productions par la vente directe en circuit court. Lors de la fermeture de l'abattoir de la ville de Lourdes, en 1996, les institutions agricoles et la municipalité de Lourdes se sont rapprochées pour créer la coopérative du pays des Gaves. Elle voit le jour le 1^{er} novembre 1998. Située sur le site même des anciens abattoirs, l'outil est ouvert aux adhérents en 2001. Elle compte alors 3 salariés.

CRÉATION COOPÉRATIVE DES GAVES, ATELIER DE TRANSFORMATION

NAISSANCE DU 1^{er} SERVICE D'UTILITÉ AGRICOLE : LE SERVICE TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE



1959

Depuis sa création (premières élections le 30 mai 1927), la CA81 n'a cessé d'évoluer en s'adaptant aux problématiques agricoles locales et nationales. En 1959, elle met en place le premier Service d'Utilité Agricole, le Service Technique et Économique. Dès lors, d'autres services suivront pour répondre aux attentes et besoins des agriculteurs et du territoire. La Chambre d'agriculture du Tarn comptait une dizaine d'agents en 1960 et plus de 70 à partir des années 80.

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES COLLECTIVES D'IRRIGATION EN TARN-ET-GARONNE



1960

De 1960 à 1990, les pouvoirs publics soutiennent activement l'irrigation collective. 30 Associations Syndicales Autorisées sont créées et desservent 16 000 ha pour 1 350 adhérents. 16 réseaux sont construits en concession d'État (10 000 ha, 655 irrigants). Plusieurs centaines de lacs individuels ou semi-collectifs sont créés dès 1976 grâce à un programme porté par l'Association Départementale de Rénovation Agricole de Tarn-et-Garonne et un financement principalement régional. Le soutien deviendra ensuite départemental, en appui direct aux irrigants. Ces infrastructures permettent le développement de cultures à forte valeur ajoutée et le maintien d'un tissu d'exploitations familiales.

CRÉATION EUROPECH / MEDFEL

Fin avril 1989 à l'initiative de la chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales avait lieu la première édition du forum Europech avec la présentation des premières prévisions européennes de production pêche-nectarine/fabricat pour les 4 principaux pays producteurs: Italie, Espagne, Grèce et France. Après 20 éditions d'Europech, en 2009 le forum s'est métamorphosé en salon MEDFEL, le rendez-vous professionnel de la Mière fruits et légumes en France toujours avec les très attendues prévisions de récolte.



1985

GESTION DE L'EAU

Création du Lac de Montbel pour subvenir au besoin d'irrigation des agriculteurs du territoire. Un ouvrage de 60 millions de m³ indispensable à l'irrigation des départements de l'Ariège, de l'Aude et de la Haute-Garonne.



1989

CRÉATION DU MAS DES AGRICULTEURS

Inauguration par le Ministre de l'Agriculture Didier Guillaume qui le qualifie de « modèle de commercialisation de demain ». La Chambre d'agriculture du Gard a créé et financé ce magasin à Nîmes qui réunit 3 000 agriculteurs-apporteurs pour un chiffre d'affaires annuel de 7 M€.



2019

CÉPAGES TOLÉRANTS : PREMIÈRES VARIÉTÉS INRAE BOUQUET GREFFÉS AU DOMAINE DE CAZES



2007

Face à la prise de conscience grandissante de réduire l'utilisation des intrants phytosanitaires en viticulture, la Chambre d'Agriculture de l'Aude a répondu à l'appel du chercheur A. Bouquet pour implanter, dès 2007, au Domaine expérimental de Cazes, de nouvelles variétés tolérantes aux maladies cryptogamiques. En s'impliquant sur le suivi du potentiel agronomique et organoleptique de ces nouvelles variétés, les vignerons audois lançaient un pari sur l'avenir!

FINALISATION DE L'ANCRAGE TERRITORIAL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE



Cet encrage se traduit par l'acquisition de locaux sur Mende en 2000, puis Marvejols en 2016, Florac en 2017, Langogne en 2019 et Saint-Chély-d'Apcher en 2021. Les cinq pôles territoriaux sont structurés en Comité de Développement Local remplaçant les GVA et GDA créés dans années 60.

2021

100 ans ensemble
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR !